

Sujet : [INTERNET] enquête publique « Projet d'achèvement de la Voie de la Soule » Mon opposition!

De : Maitena Hastaran <[REDACTED]>

Date : 21/09/2023 23:28

Pour : "pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr" <pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr>

Hastaran Maitena

[REDACTED]

[REDACTED]

Objet : enquête publique « Projet d'achèvement de la Voie de la Soule »

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je tiens à vous faire part de **mon opposition** au « projet d'achèvement de la Voie de la Soule » soumis à enquête publique.

· **Non, ce projet n'est pas sécuritaire :**

- multiplication des intersections sur une voie rapide à proximité de lieux publics : église, écoles, etc..
- aucun aménagement proposé pour sécuriser les sorties des riverains sur la RD11 qui gardera encore 30% de la circulation.

· **Non, contrairement à ce que dit le CD64, ce projet aura bien un impact désastreux sur l'environnement :**

- selon l'étude réalisée à la demande du Conseil départemental en 2020, le tracé envisagé impacterait des zones humides uniques
- de plus, le tronçon de l'ancienne voie ferrée concerné par le projet, abrite divers milieux écologiques et plusieurs espèces floristiques et faunistiques protégées (dont une importante colonie de chiroptères), d'importance communautaire ou d'intérêt national

· **Non, le projet du CD64 n'est pas un projet d'avenir mais bien un projet dépassé :**

- Alors que partout on aménage des voies pour les mobilités douces, ici on menace la voie verte qui pourrait devenir une vraie traversée sécurisée de la Soule pour les vélos, les coureurs les piétons.
- La vitesse à tout prix : c'est dépassé !
- Le bitume et l'artificialisation : c'est dépassé !

Pour toutes ces raisons (et tellement plus encore), **je suis entièrement opposée à ce projet.**

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Maitena Hastaran

Envoyé à partir de [Courrier](#) pour Windows